

Allemand

**ECTS : 2**

**Description du contenu de l'enseignement :**

Des **groupes de niveau** sont formés au début de l'année, mais **un niveau minimum B1 est nécessaire**.

Les fondements de l'enseignement dispensé restent les mêmes dans les différents groupes:

- Présentation de la géographie, de l'histoire et des systèmes politiques de l'Allemagne et de l'Autriche
- Présentation du système éducatif des deux pays, en particulier du système de l'apprentissage et de la formation en alternance
- Etude des questions d'actualité dans les pays germanophones : société, culture, politique, médias...

Réactivation des 5 compétences fondamentales acquises dans l'enseignement secondaire, en particulier lors de l'obtention du baccalauréat : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite, interaction.

Jeux de rôle, mises en situation, grands débats

Révision des structurales grammaticales de base et élargissement des connaissances à des structures plus complexes.

Révision du vocabulaire de base de la langue utilisée dans la vie courante et élargissement de ce vocabulaire à celui plus spécifique du monde économique.

**Compétence à acquérir :**

Faire de l'allemand un outil de communication immédiatement utilisable dans la vie quotidienne, et être capable de comprendre des documents, écrits ou sonores, relatifs aux grands enjeux de société.

**Mode de contrôle des connaissances :**

contrôle continu et note de participation orale

**Bibliographie, lectures recommandées :**

Documents écrits extraits de la presse ou de manuels spécialisés, documents audiovisuels, internet et multimédia.

**Document susceptible de mise à jour - 04/02/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16**